



## COMMUNIQUÉ LMF

### Mise sous tutelle du District de Provence

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football (FFF), réuni le mardi 28 février 2023, a décidé de retirer la subdélégation de mission de service public au District de Provence.

Par conséquent, le District est mis sous tutelle de la Ligue Méditerranée de Football (LMF), chargée d'en assurer provisoirement le fonctionnement et de décider, dans les plus brefs délais statutaires, de la tenue d'une assemblée générale électorale.

Ce retrait cessera lorsque les clubs auront désigné une nouvelle équipe de gouvernance issue de ces élections.

Une délégation de la LMF se déplacera, dans les plus brefs délais, au siège du District pour définir les conditions de mise en œuvre de cette tutelle.

Dans cette attente, compte tenu de l'absence de commissions disciplinaires et d'arbitres désignés, la **LMF décide de reporter l'ensemble des rencontres des compétitions départementales U14 à Seniors prévues ce week-end des 4 et 5 mars 2023.**

**Les plateaux et rencontres de football animation U6 à U13 sont maintenus.**

La LMF tient par ailleurs à condamner, avec la plus grande fermeté, l'agression subie par un arbitre officiel le 26 février dernier, et s'associe à l'appel de la commission des arbitres et de la commission des compétitions du District à une prise de conscience de l'ensemble des acteurs du football.